



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
l'Europe investit dans les zones rurales

**Comité du GAL Comminges Pyrénées – 15/11/2016 - Mane**

**Liste des personnes présentes**

Membres titulaires du collège public : 5	BRANA Jean-Pierre DOUGNAC Jean-Claude NOMDEDEU Raymond SAMOUILLAN Nicole SEGARD Brigitte
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 1	FILLASTRE André
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 2	LOUBEYRE Guy MARTIN Robert
Membres titulaires du collège privé : 6	LANGLET Bruno MONTSARRAT Michel SORIN Emmanuel GOIRAND Georges PEDRERO Jacques SAUNIER-BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 3	SALLES Yves BASSO Sylvain CAMPET Alain
Membre suppléant du collège privé sans voix délibérative :	

**Vérification du double- quorum**

17 membres présents dont 15 votants sur 30 : dont 6 membres du collège public (sur 12) et 9 membres du collège privé (sur 18). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

**Liste des personnes excusées :**

Membres du collège public	
Membres sans voix délibérative	Région ASP DDT Haute-Garonne
Membre du collège privé	ROUX Michel BOURSE Jean-François LAMOUREUX Christian CASTAING Guillaume NEUMAN Jean-Pierre



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



## Rappel de l'ordre du jour

- Point d'avancement sur le conventionnement et la mise en œuvre du programme LEADER
- Présentation, échanges et analyse de 4 projets sollicitant une aide LEADER
- Point sur la méthodologie de la séance

## Compte-rendu

Monsieur le Président introduit la réunion en remerciant les participants de leur présence, constate le double quorum puis rappelle l'ordre du jour. Il excuse l'absence de l'ASP, de la DDT et de la Région Occitanie. Avant de donner la parole à Marie Bouilhol pour faire un point d'avancement sur le programme, le Président propose de faire un tour de table.

### 1/ Point d'avancement sur la mise en œuvre du programme LEADER

La convention LEADER a été signée par tous les partenaires (PETR, Région, ASP) le 7 octobre 2016.

Concernant la mise en œuvre du programme LEADER :

Deux réunions, l'une avec la DDT, l'autre organisée par la Région avec la DDT et les GAL de Haute-Garonne, se sont tenues respectivement les 14 et 20 octobre.

Ces temps d'échanges ont permis d'organiser le travail à venir et de faire un point sur les procédures et le fonctionnement GAL/DDT.

Trois points ont plus particulièrement été abordés :

- Le **formulaire de demande d'aide** édité par la Région a été mis à disposition des GALs. Les **outils informatiques** ne sont quant à eux pas encore en place, mais devraient néanmoins être validés prochainement pour permettre l'enregistrement des dossiers et l'engagement du FEADER.
- Le **circuit de gestion des dossiers LEADER a quelque peu été modifié** afin de tenir compte des exigences européennes et de la Région. Deux enjeux sont visés : l'égalité de traitement des candidats à une aide européenne et assurer une réelle sélection des projets qui répondent aux exigences du programme LEADER (qui ne doit pas fonctionner en guichet).  
La Région a ainsi indiqué aux GALs **l'impossibilité d'avoir recours à des comités pour avis d'opportunité avant programmation**, qui s'apparenteraient à une pré-sélection des projets, alors qu'aucune sélection n'est possible avant instruction réglementaire par la DDT. De plus, tout porteur de projet ayant déposé une demande d'aide doit pouvoir déposer son dossier pour instruction réglementaire.
- Enfin, la notation de la grille d'analyse doit être binaire, au-dessus du seuil : les projets sont sélectionnés ; en-dessous du seuil : les projets sont rejetés.

**Proposition technique pour conserver un rôle d'avis, de conseil, d'accompagnement du comité :**  
conserver 2 passages en comité du GAL, avec :

- Un premier comité du GAL « d'analyse préalable » : où le porteur de projet est invité à présenter son projet. Le but est d'intervenir le plus en amont possible (avant démarrage du projet), d'échanger, de conseiller, de proposer des pistes d'amélioration du projet.
  - o Des éléments d'appréciation et conseils sont formulés et transmis au porteur de projet au regard des 4 thématiques d'analyse de la grille.



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



- Ces éléments d'appréciation serviront de support pour le passage en deuxième comité.
- Un deuxième comité du GAL appelé « de programmation » qui se tiendra après instruction réglementaire et qui aura vocation à sélectionner les dossiers pour une aide LEADER
- Un comité du GAL pourra regrouper une phase d'analyse préalable et une phase de sélection pour programmation (le même jour)

Cette proposition est acceptée. Il est par ailleurs convenu que :

- la règle du double-quorum sera de mise pour les 2 types de comités.
- la Région, l'ASP et la DDT seront invitées aux 2 types de comités.

Les modifications ont été apportées à la grille d'analyse pour tenir compte de ces consignes.

Le règlement intérieur du GAL Comminges Pyrénées, validé à l'unanimité, sera amendé.

## **2/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER**

Quatre projets sont présentés :

- Création d'un commerce de proximité multiservices à Arbas, porté par la commune ;
- « Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique », porté par l'association du festival du film de Luchon Comminges Pyrénées ;
- « Résidences HIC », porté par le Centre National des Arts de la Rue Les Pronomades à Encausse-les-Thermes ;
- Création de l'Ecomusée Cagire-Pyrénées, porté par l'association de préfiguration de l'écomusée Cagire Pyrénées à Estadens.

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

### **Création d'un commerce de proximité multiservices**

**Porteur de projet : commune d'Arbas**

**Fiche-action n°4 « Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural »**

**FEADER sollicité : 44 400 € (soit 20% du montant total du projet)**

Présentation du projet par Monsieur Arcangeli – Maire d'Arbas, accompagné de Philippe Bussièrre adjoint, et Laurence Fournier la future exploitante :

La Mairie a fait l'acquisition d'un bâtiment en centre de village il y a 10 ans. Des premiers travaux ont été réalisés afin de permettre l'installation de la boucherie. En 2013, une étude a été réalisée pour envisager la réouverture d'un hôtel restaurant et d'un multiservices-bar, en vue notamment d'anticiper le départ à la retraite de l'épicier. La population a été associée à cette phase d'étude.

Un appel d'offre a été mené pour choisir le futur gérant dont Mme Fournier en a été lauréate. Une période de tuilage avec l'ancien épicer a permis à la future exploitante de prendre ses marques.

La commune a décidé de diviser le projet en deux tranches et de commencer par le commerce multi-services. Les travaux ont pour objectif de proposer des locaux plus adaptés à l'activité. Ils sont programmés pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017. Par ailleurs le bâtiment sera raccordé au réseau chaleur bois de la commune.



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



### Échanges avec le porteur de projet :

A la demande de Monsieur Montsarrat, Monsieur Arcangeli indique que les exploitants sont propriétaires du fonds de commerce.

*Monsieur Salles demande à connaître le nombre d'habitants à Arbas.*

Monsieur Arcangeli explique qu'il y a 233 habitants à l'année à Arbas auxquels s'ajoutent 130 résidences secondaires. Il y a d'autres communes comme Herran et Fougaron, dont les habitants passent par le village. Madame Fournier ajoute que la présence d'un tel commerce correspond à un réel besoin. La clientèle vient de la population mais aussi des touristes.

Monsieur Arcangeli ajoute enfin que l'étude tient compte du potentiel de clientèle. Le prévisionnel a été réalisé sur 3 ans et démontre la viabilité du projet.

*Monsieur Sorin demande si de nouvelles activités sont prévues par rapport à l'existant.*

Madame Fournier explique qu'un point internet va être mis en place, un dépôt de pain (provenant d'un boulanger de Prat Bonrepaux qui livre déjà sur Arbas), ainsi qu'un espace bar. Ces nouveaux services auront aussi une vocation touristique.

*Monsieur Salles demande s'il y a une licence de débit de boissons.*

Monsieur Arcangeli explique que la commune est titulaire d'une licence IV utilisée par le comité des fêtes. Une réflexion va être menée pour voir comment il est possible d'aménager son utilisation. Il ajoute que le bar correspond à une demande de la population, identifiée au moment de la phase de consultation.

*Monsieur Saunier Borell demande comment la population a été associée au projet et souligne par ailleurs l'utilité sociale d'un tel lieu.*

Monsieur Arcangeli explique que plusieurs réunions publiques ont été organisées, ainsi qu'un comité de pilotage. Madame Fournier confirme le rôle social du lieu. Elle cite en exemple le succès d'un petit espace café installé en attendant les nouveaux locaux. Cela lui permet de proposer un espace de convivialité aux touristes et aux habitants qui peuvent désormais avoir un lieu d'échanges, très apprécié.

Le Président et les membres du comité remercient Monsieur Arcangeli, Monsieur Bussière et Madame Fournier pour ces éléments de présentation. Monsieur Arcangeli, Monsieur Bussière et Madame Fournier ne prennent pas part aux échanges et quittent la salle.

### Discussion sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse

Monsieur Pedrero explique qu'Initiatives Comminges est intervenu en amont pour le dossier de Madame Fournier. Le commerce fonctionne bien car ils sont très investis. Le seul souci des gérants est qu'ils sont surchargés de travail, comme souvent dans ce type d'activité.

Monsieur Salles fait part de son intérêt pour ce type de projet. Il pose néanmoins la question de la capacité du commerce à sortir deux salaires décent.

Monsieur Pedrero explique que le salaire est pour l'instant limité. Néanmoins le projet permettra de rénover l'épicerie qui actuellement est peu adaptée. Par ailleurs, la zone de chalandise va au-delà d'Arbas.

Monsieur Goirand ajoute que les repreneurs sont des demandeurs d'emploi qui bénéficient pour l'instant des aides de Pôle Emploi. Le résultat de la reprise de l'activité donne des résultats très positifs et encourageants. Monsieur Montsarrat ajoute que les touristes sont demandeurs de ce type de lieu, et souligne l'intérêt de soutenir ce type de projet.

Monsieur Dougnac ajoute que l'épicerie était ouverte de façon aléatoire, ce qui n'était pas favorable à fidéliser une clientèle de proximité. La confiance est à regagner auprès de la population. Le fait qu'il y ait de nouveaux exploitants motivés avec des services adaptés à la demande est un point positif pour la réussite du projet.

Monsieur Goirand précise qu'il est difficile de se prononcer sur un investissement qui correspond à une activité beaucoup plus large. Néanmoins le premier supermarché est éloigné. Le commerce propose de nouveaux



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



services (internet, pain, gaz) qui sont intéressants et favorables à sa réussite. Les gérants qui viennent de l'extérieur, pourront en plus apporter un savoir-faire nouveau.

#### Synthèse des échanges :

La fiche-projet, l'étude de faisabilité et la présentation du projet permettent de bien saisir le contenu, les objectifs du projet ainsi que les moyens mis en œuvre pour s'assurer de sa réussite (nouveaux gérants et leur motivation, prise en compte des attentes de la population, nouveaux services...). Le volet social et le détail des nouveaux services proposés pourront être précisés dans la fiche-projet afin de mieux les valoriser.

Le projet sera représenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

#### **« Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique »**

**Porteur de projet : Association festival TV de Luchon Comminges Pyrénées**

**Fiche-action n°1 « Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales »**

**FEADER sollicité : 159 360 € (soit 48 % du montant total du projet)**

Présentation du projet par Monsieur Eric Irvoas, bénévole de l'association, et Jean-Louis Geze, consultant-formateur (Ateliers pour l'Europe et l'innovation sociale)

Monsieur Irvoas excuse l'absence de la présidente Claude Corret.

Contexte du projet: le festival du film de Luchon accueille durant 4 jours en février les professionnels du film télévisé. Si le temps fort du festival dure quelques jours, des actions sont menées tout au long de l'année.

L'association veut s'inscrire dans un projet de territoire en s'appuyant sur la dynamique du festival. Bien implanté localement depuis une dizaine d'années, le festival se compose aujourd'hui de plus de 150 bénévoles. En 2016, 20 000 spectateurs sont venus découvrir le Comminges. Retombées locales du festival en termes de tourisme.

Jean-Louis Gere présente le projet.

Le projet s'appuie sur la notoriété du festival. Plusieurs objectifs : promouvoir le festival et le territoire pour développer plus largement leur notoriété, faire profiter le territoire du Pays de cette notoriété d'une part en termes de tourisme (en répondant aux besoins des professionnels du territoire), et en termes de lien social (en développant des actions de médiation autour de l'audiovisuel et du numérique).

Présentations des actions :

- Ambassadeurs du territoire (environ 20 personnes). L'objectif est de montrer les atouts du territoire auprès de personnalités et de professionnels pendant le temps fort du festival.
- Résidence d'artistes-scénaristes menée avec des jeunes et scolaires du territoire. Cette action s'appuie sur une expérience menée dans un festival en Vendée. La résidence consistera en un travail d'écriture de scénarios avec l'appui de professionnel et de scénaristes en résidence. Les scénarios liés au territoire du Comminges auront aussi vocation à sa promotion.
- Séances et ateliers autour de l'audiovisuel et du numérique menés auprès de personnes dépendantes. Deux types d'action : projections de cinéma sans image destinées aux personnes malvoyantes, diffusion de film et temps d'échanges via visio-conférences avec acteurs ou réalisateurs au sein des maisons de retraites, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et auprès de personnes isolées en milieu rural. Actions expérimentales.

#### Échanges avec le porteur de projet :

*Monsieur Goirand demande des précisions sur le calendrier des opérations, si des embauches sont prévues et de préciser quelles sont les actions nouvelles par rapport à celles déjà menées.*



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



Monsieur Irvoas indique que le festival est dans la continuité de ses actions auprès des lycées et des collèges. Le but est d'accroître ce type d'interventions et de les développer. La résidence d'artiste est une action nouvelle, elle est prévue en 2017 après le festival du film.

Les actions auprès des personnes âgées et les projections de cinéma sans image seront mises en place au fur et à mesure à partir du printemps 2017. Par ailleurs une évaluation sera mise en place tout au long de la mise en œuvre des actions.

Monsieur Gere précise qu'aucune embauche n'est prévue. La coordination du plan d'action sera assurée par l'association (ce qui représente 2 ETP). Les actions sont quant à elles mises en œuvre soit via une prestation soit dans le cadre de partenariats avec d'autres structures (contrats de partenariat).

*Monsieur Montsarrat indique que 4 films ont déjà été tournés en Comminges grâce au festival et évoque les retombées économiques en matière de tourisme.*

Monsieur Geze explique que ces retombées font partie des résultats attendus. L'objectif est de pouvoir accueillir 2 équipes de tournage par an.

Monsieur Irvoas précise que la résidence de scénariste a aussi vocation à promouvoir le territoire, c'est-à-dire d'intéresser les professionnels et notamment les scénaristes à venir sur le territoire pour le tournage de films.

*Madame Segard demande des précisions sur les ambassadeurs, qui seront-ils ? Uniquement des personnalités ? N'y a-t-il pas un intérêt à développer ce type d'actions auprès de l'ensemble du réseau de professionnels ?*

Monsieur Irvoas explique que le but du prochain festival est d'identifier des professionnels qui pourront être des ambassadeurs. Il ne s'agit en effet pas que des acteurs ou personnalités mais également des professionnels qui travaillent à la réalisation des films. L'objectif est en effet aussi de démontrer que le Comminges a le potentiel pour accueillir la conception de film.

*Monsieur Pedredo demande des précisions sur le contenu des actions, sur leur phasage et sur leur coût.*

Les actions sont prévues par phase annuelle. Accueil de 6 scénaristes par an avec 20 ateliers destinés à 200/250 jeunes. Actions auprès des personnes dépendantes : 10 à 15 par an.

*Monsieur Langlet demande comment va être pérennisé le budget.*

Monsieur Geze explique que plusieurs actions, et notamment sur le volet lien social, sont menées de manière expérimentale. Une évaluation est menée en continue, elle permettra de dresser un bilan des actions.

Les dépenses relèvent essentiellement de coût de fonctionnement et de prestations. Une partie importante des actions reposent également sur le bénévolat qui n'est pas valorisé dans le budget.

Par ailleurs, la capacité du festival à monter en gamme et notoriété permettra à l'association de solliciter du mécénat culturel (objectifs : + 20 à 30%).

Marie Bouilhol précise qu'elle a demandé de regrouper les types de dépenses par actions, en dehors de l'ingénierie qui est transversale puisqu'elle relève de la coordination. Comme indiqué sur la fiche-projet, les devis ont été transmis pour justifier des dépenses. Ils pourront être mis à disposition du comité.

*Monsieur Brana demande si la Région et le Département ont été sollicités.*

La Région et le Département soutiennent déjà l'association pour le festival. Sur ces actions présentées, le Centre National du Cinéma et la commune de Luchon ont été sollicités. L'association a également un projet autour d'un studio numérique pour lequel il sollicite le fonds européen FEDER et sur lequel la Région pourrait être mobilisée.

Le Président et les membres du comité de programmation remercient Monsieur Irvoas et Monsieur Geze pour ces éléments de présentation. Monsieur Irvoas et Monsieur Geze ne prennent pas part aux échanges et quittent la salle.

#### Discussion sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse

Monsieur Langlet indique que la présentation du projet n'est pas claire, beaucoup d'actions différentes sont envisagées, difficulté à cerner ce qui sera concrètement mis en place, difficulté à comprendre à quoi serviront les financements.



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



Monsieur Pedredo et Monsieur Campet s'interrogent sur la pérennité des actions, très liées aux financements publics.

Monsieur Saunier-Borell revient sur les actions de promotion du territoire. Le festival possède une réelle notoriété. Sans remettre en question le festival, il semble que les actions menées visent plus à développer la notoriété et l'attractivité du festival. L'entrée est plus sur le tourisme que le lien social. Difficulté à comprendre en quoi le projet s'inscrit dans une démarche territoriale. Les objectifs méritent d'être précisés.

Monsieur Fillastre indique la difficulté à comprendre comment les actions mèneront à valoriser le Comminges.

Monsieur Montsarrat précise que le festival avait eu des difficultés au début à être reconnu alors qu'il est aujourd'hui très apprécié. Les actions présentées pourraient être pertinentes, sachant que celles déjà menées auprès des collègues et lycées sont intéressantes. Néanmoins l'exposé des actions nécessite en effet une clarification.

Monsieur Brana ajoute que le festival a été financé par le passé dans le cadre de la convention territoriale du Pays. Des actions sont menées en dehors de Luchon. La présentation est cependant un peu floue et souligne que le projet est un peu juste au niveau des cofinancements.

Monsieur Goirand évoque la difficulté à mesurer les retombées sur ce type de projets, même si les actions peuvent paraître intéressantes.

Monsieur Langlet indique que le critère d'impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée pourrait être mieux argumenté. Même s'il s'agit d'actions expérimentales pour certaines, cela peut être évalué.

#### Synthèse des échanges :

- Le projet mérite d'être mieux précisé :
  - o Nécessité de clarifier les actions les unes par rapport aux autres, en faisant apparaître les actions nouvelles et celles existantes. Expliquer notamment le lien entre les actions et le festival, identifier plus clairement la trame du projet.
  - o Préciser le contenu des actions, y compris en termes de phasage et de partenariats, en indiquant le rôle de chaque acteurs (il pourra être intéressant de valoriser le travail bénévole).  
En particulier, l'action relative aux ambassadeurs du Pays devra être précisée.
- Précisions à apporter sur l'après-projet (pérennité de l'action)
- Argumentaire relatif à l'impact économique du projet à préciser.
- Idem pour la mise en œuvre de l'évaluation

Le projet sera représenté en comité pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire et complétude du dossier en DDT.

#### **Résidences HIC**

**Porteur de projet : Centre national des arts de la rue (CNAR) « Les Pronomades »**

**Fiche-action n°1 « Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales »**

**FEADER sollicité : 50 478,24 € (soit 33.71% du montant total du projet)**

Présentation du projet par Monsieur Philippe Saunier-Borell (co-directeur) et Lucie Lagarrigue (administratrice) :

Double mission de Pronomades : porter sur le territoire une saison culturelle et gérer les résidences d'artistes accueillies à Encausse-les-Thermes. Convention pluriannuelle (4 ans) avec l'Etat, la Région et le Département. Actuellement la cinquième convention.

Objectifs généraux : permettre l'accès à la culture aux plus grand nombre.



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



Depuis la loi NOTRe (relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, 7 août 2015), il leur est demandé de travailler avec le public et non plus pour le public. Le projet de résidences HIC proposé s'inscrit dans cet objectif : travailler avec les habitants du Comminges.

Trois axes : un projet avec les salariés de l'hôpital, un avec les jeunes en lien avec plusieurs lycées du territoire : généraux, techniques, agricoles (démarré mi-novembre) et enfin un avec les habitants du village d'Estadens (action terminée).

Ce type de résidence est nouveau : jusqu'à présent seul l'accueil des compagnies était exercé. Contrairement à ce qui est pratiqué, les résidences HIC seront spécifiques au territoire et ne seront jamais diffusées ailleurs.

Projet culturel qui fait sens avec le territoire : il s'agit de la rencontre d'une compagnie artistique avec les habitants d'un territoire dans ce qu'ils sont, projet non déplaçable.

Projet pilote pour Pronomades qui pourra être reconduit. La méthode sera transférable à d'autres territoires via les partenaires et réseaux de Pronomades.

Projets d'avril 2016 à juin 2017 : temps court de façon à avoir un bilan rapide (juin 2017) pour voir comment seront reproductible ces résidences.

Le CNAR a un budget de 180 000 € par an pour l'aide à la création (à destination des artistes). Il y aura désormais un part réservée pour les actions de ce type.

#### Échanges avec le porteur de projet :

*Monsieur Brana indique l'intérêt d'avoir un retour sur le bilan des actions.*

*Madame Samouillan demande des précisions sur le projet en lien avec l'hôpital de Saint-Gaudens.*

C'est la compagnie « Bâtiments Monde » qui travaillera avec l'hôpital en tant que lieu de travail. Leur objectif : connaître le rapport des salariés avec le bâtiment afin de rendre compte au public des réalités du lieu. Le résultat se matérialisera par un parcours à faire yeux fermés au sein de l'hôpital pour faire vivre le quotidien des personnes qui y travaillent (utilisation des sons, de différences de température, d'odeurs...). Le spectacle sera ouvert à 150 personnes.

*Monsieur Goirand demande si ce projet est issu d'une demande de l'hôpital.*

Monsieur Saunier-Borell explique que Les Pronomades jugeaient intéressant de travailler avec l'hôpital, notamment parce qu'il s'agit d'un des plus gros employeurs du territoire. Même si la démarche a été à leur initiative, il y a un réel intérêt et une volonté de la part de l'hôpital pour ce projet original.

*Madame Segard demande si les activités du CNAR vont évoluer dans le sens de ces expérimentations.*

Monsieur Saunier-Borell confirme cet objectif.

Le Président et les membres du comité de programmation remercient Monsieur Philippe Saunier-Borell et Mme Lagarrigue pour ces éléments de présentation. Monsieur Philippe Saunier-Borell et Mme Lagarrigue ne participent pas aux échanges et quittent la séance.

#### Discussion sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse

Monsieur Robert Martin souligne le succès de la résidence à Estadens. Cela correspond à une nouvelle forme de spectacle des Pronomades, qui a été apprécié et a permis de donner une image plus proche du territoire à Pronomades.

Monsieur Goirand salue la démarche du projet qui contribue à ancrer le CNAR sur le territoire.

Monsieur Fillastre appuie cette remarque et souligne l'intérêt de soutenir l'initiative, même si la structure n'a pas de difficulté à mobiliser des financements.

Monsieur Brana explique que ce projet s'inscrit dans les exigences demandées en termes de partenariat avec le territoire. Pronomades était déjà dans une telle démarche auprès des scolaires (prestations réalisées pour plusieurs communes). Les Résidences HIC viennent renforcer les actions menées en lien avec le territoire. Il sera également souhaitable qu'il y ait une ouverture aux autres acteurs culturels du territoire.





Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



### Synthèse des échanges :

La fiche-projet et la présentation du projet permettent de bien saisir le contenu et les objectifs du projet. Le détail des résidences pourra être ajouté à la fiche-projet afin de mieux les valoriser.

Le détail du budget ainsi qu'un exemple de convention de résidence pourront être joints.

Un retour sur le bilan du projet serait apprécié.

Le projet sera représenté en comité pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire et complétude du dossier.

### **Création de l'Ecomusée Cagire-Pyrénées**

**Porteur de projet : Ecomusée Cagire-Pyrénées**

**Fiche-action n°1 « Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales »**

**FEADER sollicité : 48 152 € (soit 45% du montant total du projet)**

Présentation du projet par Monsieur Georges Barès (président), Madame Augustin Rouch (chargée de mission de l'association) et Madame Dufaure (secrétaire) :

Le projet correspond à la phase de préfiguration de l'écomusée, d'une durée de 3 ans.

Le but : réunir les conditions nécessaires à la création de l'écomusée.

L'association a été créée en décembre 2015, mais une dynamique était déjà en place avant.

Rassemblement d'objets anciens avec notamment l'acquisition d'une collection de vieux outils.

L'association a bénéficié d'une formation ADEPFO (association de développement des Pyrénées par la formation) qui a permis de fixer les objectifs, de développer les partenariats et de s'engager dans une démarche d'écomusée.

3 comités doivent être mis en place : scientifique, gestion et usagers, dont l'un en charge de l'inventaire et de l'entretien de la collection.

Le projet était au départ communal, puis intercommunal. Il a vocation à s'élargir à l'échelle de la future communauté de communes Cagire Garonne Salat.

L'objectif est de contribuer au développement territorial, structurer une offre touristique, conserver et enrichir la collection, valoriser le patrimoine.

Des actions menées par l'écomusée sont citées en exemple.

Le projet devrait s'ouvrir sur d'autres communes avec d'autres partenariats : travail avec les écoles, travail autour du carnaval dans les Pyrénées Commingeoises, autour des chants traditionnels occitans...

Une charte est envisagée.

### Échanges avec le porteur de projet :

*Monsieur Dougnac demande des précisions sur l'échelle d'actions, ceci notamment dans le contexte de la fusion des communautés de communes.*

L'objectif est en effet d'étendre les actions. Il y a beaucoup de demandes pour accueillir les expositions et de propositions pour donner des objets et matériels ou participer au projet. Réel engouement pour le projet.

Plusieurs questions logistiques vont ainsi devoir être traitées dans cette phase de préfiguration concernant le stockage, la conservation, le prêt des matériels d'exposition afin d'être en mesure de répondre à ces attentes et de faire vivre l'écomusée.

*Monsieur Goirand demande s'il est prévu un lieu fixe pour exposer.*

Cela fait partie des objectifs. Plusieurs lieux sont envisagés (église désacralisée à Pujos - hameau d'Estadens, espaces et des bâtiments non utilisés à Cap d'Arbon). Il y a pour l'instant un site de stockage mais pas de lieux d'exposition. Les collections peuvent par contre être mises à disposition (expositions itinérantes). Les matériels d'exposition se composent d'une partie fixe et d'une partie (notamment des objets en double) qui seront mis à disposition pour des expositions itinérantes. Madame Dufaure complète en expliquant que l'écomusée sera là en appui technique pour monter ces expositions.



Compte-rendu  
-  
Comité du GAL  
Comminges  
Pyrénées



Le Président et les membres du comité de programmation remercient Monsieur Georges Barès, Madame Augustin Rouch et Madame Dufaure pour ces éléments de présentation. Monsieur Georges Barès, Madame Augustin Rouch et Madame Dufaure, ainsi que Monsieur Robert Martin, Madame Segard ne prennent pas part aux échanges et quittent la séance.

Discussion sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse

Monsieur Campet explique qu'il y a un bénévolat important sur ce projet avec une réelle motivation. Monsieur Goirand souligne l'intérêt du travail avec les écoles et la plus-value du projet pour la vie locale et le lien social.

La question de la pérennité du projet est abordée. Quid du financement d'un futur bâtiment pour l'écomusée ? Monsieur Saunier Borell indique que l'objectif est clairement posé : le projet consiste en la phase de préfiguration, qui devra justement permettre d'identifier les besoins pour la mise en place d'un espace écomusée et de mettre en œuvre les partenariats, recherches de financement,... adéquats.

Monsieur Brana appuie l'intérêt d'une période de préfiguration, nécessaire à la réussite d'un tel projet. Il souligne le travail déjà réalisé par l'association qui a réussi à développer un réseau avec différentes structures et initiatives (y compris privées). Le lien avec d'autres écomusées est un facteur de réussite.

Monsieur Langlet indique que le soutien à un tel projet est intéressant (s'apparenterait à un crédit recherche). Il revient sur la question de la pérennisation : l'enjeu sera la capacité du porteur de projet à garder une dynamique de qualité et une créativité dans la durée.

Monsieur Fillastre souligne l'importance de ce type de projet de conservation territoriale. Il ajoute qu'un tel projet pourra s'inscrire dans une démarche touristique.

Synthèse des échanges :

La fiche-projet et la présentation du projet permettent de bien saisir le contenu et les objectifs. Quelques points pourraient être précisés :

- Phasage du projet, à la fois sur le volet structuration de l'écomusée (partenariat, charte...) et sur les actions concrètes envisagées (événements/animations)
- Le travail bénévole pourrait être mieux valorisé
- La valorisation des actions dans une démarche touristique pourra être précisée (méthode, partenaires...)

Le projet sera représenté en comité pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire et complétude du dossier en DDT.

**3/ Point sur la séance : synthèse des échanges**

Il est convenu qu'un maximum de 3 projets sera présenté en comité pour analyse préalable.

**Le prochain comité se tiendra le 8 décembre à 9h (à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Saint-Gaudens).**

**Monsieur Jean-Pierre BRANA**  
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
Pays Comminges Pyrénées  
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées